

UEL

Bilan et vision

Le 15 février 2016, l'UEL avait invité pour la deuxième fois les membres élus de ses 8 organisations membres, c'est-à-dire les représentants des assemblées plénières et des conseils d'administration de ses 6 fédérations patronales et de ses 2 chambres professionnelles, dans le but de discuter ouvertement de 2 sujets d'actualité touchant de près les entreprises.

Bilan mitigé un an après l'accord conclu entre l'UEL et le gouvernement

A cette occasion, Jean-Jacques Rommes, administrateur délégué de l'UEL, a dressé le bilan de l'accord bilatéral signé avec le gouvernement le 14 janvier 2015.

La principale avancée de cet accord a été le partenariat conclu entre l'UEL et l'Adem qui vise à augmenter le nombre total de recrutements par le biais de l'ADEM de 5.000 demandeurs d'emploi additionnels sur trois ans. L'UEL a tenu ses engagements en motivant les entreprises à faire appel à l'ADEM pour recruter du personnel, le programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi » ayant bien démarré la première année. L'ADEM a également joué le jeu en faisant des réformes substantielles au sein de son organisme.

Pour les autres mesures touchant à l'emploi, des négociations ont eu lieu les derniers mois concernant la flexibilisation du temps de travail, mais les demandes légitimes de l'UEL n'ont pas encore été entendues à ce jour.

L'UEL a été d'accord pour approuver les réformes annoncées du congé parental, du congé pour raisons familiales et des congés exceptionnels, mais attend une contrepartie en matière d'organisation du temps de travail de la part du gouvernement. En effet, la nouvelle souplesse accordée aux salariés ne peut être mise en place sans donner les moyens aux entreprises d'y faire face sans perdre en productivité.

Quant à la réforme fiscale, l'UEL compte sur l'engagement du gouvernement de ne pas alourdir la fiscalité des entreprises. Néanmoins, dans un contexte de concurrence internationale féroce, l'UEL invite le gouvernement à ramener le taux global d'imposition des entreprises en dessous de 20%.



L'UEL félicite le gouvernement pour ses efforts en matière de Nation Branding et souligne la bonne collaboration des organisations membres de l'UEL.

D'autres dossiers par contre, comme la simplification administrative et la réalisation d'un état des lieux de la législation relative aux transmissions d'entreprises familiales, n'avancent guère. Il en va de même pour les discussions sur la législation en matière de salaire social minimum et la question de la continuation du salaire en cas d'absence du salarié pour maladie.

Le bilan est donc mitigé, voire en-dessous des attentes et c'est ce message que l'UEL a transmis au gouvernement lors de la réunion du 22 février 2016.

Un nouveau modèle de croissance économique plus intensive et efficiente

Michel Wurth, président de l'UEL, a souligné que le Luxembourg s'est depuis longtemps habitué à une croissance économique reposant sur une progression continue de l'emploi, sans gain réel de productivité.

Il a dès lors plaidé pour une croissance économique plus intensive, efficiente et durable qui devrait se détourner du modèle quantitatif actuel pour rechercher un progrès qualitatif. Il devrait tenir compte de la révolution industrielle qui s'opère, des conclusions de la COP21 de Paris et des conclusions du World Economic Forum de Davos. L'étude Rifkin semble donc être une réelle opportunité pour identifier et faciliter la mise en place à long terme d'un tel

modèle économique innovant s'appuyant sur la convergence des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'énergie et des transports au sein d'un réseau intelligent.

Le pays a les atouts nécessaires pour avancer dans cette direction. Notre place financière est hautement productive et innovante et est en train de se positionner nouvellement via les « Fintech ». Le Luxembourg dispose aussi d'une panoplie d'entreprises dans les services, le commerce, l'artisanat, l'industrie et dans les 4 secteurs particulièrement promus par le gouvernement (TIC, logistique, écotechnologies et biohealth).

Or, ce changement de paradigme en matière de croissance, inévitable, mettra en danger nos systèmes de sécurité sociale et notamment notre système de pension. Ce dernier, en mode boule de neige, devra être réformé pour faire face au constat implacable soulevé dans le rapport de la commission parlementaire sur le budget de 2016: « Pour pérenniser le système actuel, nous sommes condamnés à devoir créer annuellement des milliers d'emplois et d'attirer, de loger, de nourrir, de transporter, etc. des dizaines de milliers de travailleurs résidents ou frontaliers supplémentaires et ceci jusqu'à l'infini, afin de pouvoir garantir le paiement des pensions venant à échéance dans quelques années et la promesse de pension donnée



Michel Wurth (UEL) et René Winkin (Fedil)

aujourd'hui aux jeunes qui viennent de commencer leur carrière.»

L'UEL, ayant recueilli les commentaires de ses membres, a également présenté cette réorientation stratégique au gouvernement lors de la réunion du 22 février afin de ne laisser aucun doute quant à sa volonté de se détourner du modèle économique actuel, insoutenable pour notre pays.

www.uel.lu